

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin novembre 2024 à 1 122,5 MMDH, en hausse de 4,1% en glissement annuel.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	nov-24	oct-24	nov-23	nov-24	oct-24	nov-23
Crédit bancaire *	1 122,5	0,1	4,1			
Agents non financiers	947,0	0,0	2,5			
Entreprises non financières	519,6	-0,2	2,2			
Privées	440,2	-0,6	1,8			
Publiques	79,3	2,1	4,5			
Ménages	389,8	0,1	0,8			
Agents financiers	175,5	1,1	13,2			

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 1,8%. Cette évolution recouvre des accroissements de 7,9% des prêts à l'équipement, de 6,4% de ceux à la promotion immobilière et un repli de 1,3% des facilités de trésorerie.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	nov-24	oct-24	nov-23	nov-24	oct-24	nov-23
Total	440,2	-0,6	1,8			
Facilités de trésorerie	183,9	-2,5	-1,3			
Equipement	121,6	2,1	7,9			
Immobilier	53,2	-0,5	6,4			
Autres crédits *	25,1	0,4	-10,8			
Créances en souffrance	56,4	-0,2	1,8			

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T3-2024, les critères auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et se seraient assouplis pour les prêts à la promotion immobilière. Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts aux TPME que pour ceux aux GE. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T3-2024, a été jugé « normal » par les industriels. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 83% des entreprises industrielles.
- Au T3-2024, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont reculé à 5,33%. Ils se sont établis à 5,14% pour les GE et à 5,74% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T3-2024	T2-2024	T1-2024
Entreprises non financières	5,12	5,37	5,26
Entreprises privées	5,33	5,45	5,38
TPME *	5,74	5,68	5,85
GE**	5,14	5,34	5,16

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 0,8%, en lien principalement avec les hausses de 1,7% des prêts à l'habitat et de 1,5% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 24,5 MMDH après 21,4 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH			variations en % depuis		
	nov-24	oct-24	nov-23	nov-24	oct-24	nov-23
Total	389,8	0,1	0,8			
Habitat	247,8	0,4	1,7			
Mourabaha immobilière*	24,5	1,5	14,5			
Consommation	58,3	0,0	1,5			

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T3-2024, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T3-2024, globalement en quasi-stagnation à 5,92%, recouvrant un repli de 3 pbs à 4,76% pour les prêts à l'habitat et une hausse de 3 pbs à 7,06% pour les crédits à la consommation.

Taux débiteurs par objet (en %)

	T3-2024	T2-2024	T1-2024
Ménages	5,92	5,90	6,09
Crédits à l'habitat	4,76	4,79	4,81
Crédits à la consommation	7,06	7,03	7,22

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin novembre à 1 225,1 MMDH, en hausse annuelle de 7,3%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 6,3% pour s'établir à 905 MMDH dont 208,6 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 217,3 MMDH, soit une progression annuelle de 12,9%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré des baisses mensuelles de 33 points de base pour ceux à 6 mois et de 15 points de base pour ceux à 12 mois s'établissant à fin novembre à 2,35% et à 2,74% respectivement.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,21% pour le premier semestre 2025, soit une baisse de 27 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	nov-24	oct-24	sept-24	août-24	juil-24
Comptes à terme					
6 mois	2,35	2,68	2,92	2,73	2,67
12 mois	2,74	2,89	2,52	2,53	2,74